

37. — Saint-Damien	<i>Dimanche</i>	26, 27	"
38. — Notre-Dame de Buckland	<i>Lundi</i>	27, 28	"
39. — Saint-Philémon	<i>Mardi</i>	28, 29	"
40. — Saint-Magloire	<i>Mercredi</i>	29, 30, 31	"
41. — St-Paul de Montminy . .	<i>Vendredi</i>	31, 1	août
42. — N.-D. du Rosaire	<i>Samedi</i>	1, 2	"
43. — St-Cajétan d'Armagh . . .	<i>Dimanche</i>	2, 3	"
44. — Saint-Raphaël	<i>Lundi</i>	3, 4, 5	"
45. — Saint-Nérée	<i>Mercredi</i>	5, 6	"

Lettre d'un missionnaire

Coutchichine, 24 février 1896.

A Monsieur le Curé de St-Alban.

Monsieur le curé,

Le dernier courrier m'apprend que l'acquisition d'un autel portatif m'est assurée. J'en remercie Dieu et le prie de vouloir bien bénir l'insigne bienfaiteur qui s'est chargé d'une telle dépense en ma faveur. Vous pouvez assurer ceux qui étaient prêts à me faire l'aumône dans ce but, que je n'oublierai jamais le droit qu'ils ont à ma reconnaissance.

Avec cet autel portatif que j'aurai sous peu, j'aurai la consolation de pouvoir offrir le saint sacrifice de la messe à peu près tous les jours en quelque mission que je me trouve.

Tout n'est pas complet cependant. N'est-il pas pénible, en effet, de constater que, sur tout le parcours de cette région du lac des Bois, de la rivière et du lac LaPluie, nos sauvages catholiques n'ont pas une seule chapelle, tandis que le démon y a ses autels? Il semble qu'il serait bien convenable que nous eussions au moins un poste sur ce territoire indien, où nous pourrions conserver le Corps de N. S. Jésus-Christ. Pourquoi d'autres bienfaiteurs ne viendraient-ils pas maintenant terminer l'œuvre commencée, en nous aidant à édifier, quelque part, une modeste chapelle? Cet avantage serait-il le privilège exclusif des peuples civilisés? Non, non! nous n'osons pas le croire, et notre bonne population québécoise, mes charitables co-paroissiens se montreront dignes des bienfaits de Dieu, en s'effor-